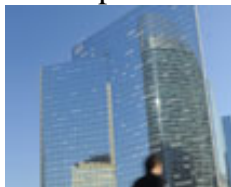


Journalistes

Communiqués et dossiers de presse

Grand public



03/02/09

SFR candidat au service universel de téléphonie fixe sur le territoire métropolitain français

Suite à la consultation ouverte par le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Industrie, SFR se porte aujourd'hui candidat au service universel de téléphonie fixe sur le territoire métropolitain en proposant **une offre très avantageuse pour les consommateurs sur la période 2009 à 2012** :

- **un abonnement au service téléphonique à 13 euros TTC par mois** sur toute cette période, soit **une baisse de près de 20% du tarif de l'abonnement téléphonique** aujourd'hui proposé à 16 euros TTC par l'opérateur historique ;
- un dispositif de réduction tarifaire maintenu en faveur des personnes disposant de faibles revenus, conduisant à des « tarifs sociaux » de 6,49 euros TTC par mois.

Cette proposition s'inscrit dans la stratégie du nouvel SFR, opérateur global de nouvelle génération, présent sur tous les segments de marché : téléphonie fixe, mobile, Internet et télévision, et pour tous types de clients : particuliers, professionnels et entreprises.

La fourniture du service téléphonique fixe universel repose nécessairement sur l'utilisation de la boucle locale en cuivre de France Télécom. **La candidature de SFR est conditionnée au strict respect par l'opérateur historique de ses obligations réglementaires, notamment l'alignement préalable des prix de gros sur les coûts réels des infrastructures utilisées, conduisant notamment à réviser le prix et les conditions opérationnelles de l'offre « VGAST » à 8,73 euros HT par mois.**

Dans ces conditions, l'offre de SFR permettrait de faire économiser plus de 35 euros par an à chacun des 20 millions de ménages français clients de la téléphonie fixe classique.

© photo : Didier Cocatrix

Grand public



03/02/09

SFR candidat au service universel de téléphonie fixe sur le territoire métropolitain français

Suite à la consultation ouverte par le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Industrie, SFR se porte aujourd'hui candidat au service universel de téléphonie fixe sur le territoire métropolitain en proposant **une offre très avantageuse pour les consommateurs sur la période 2009 à 2012** :

- **un abonnement au service téléphonique à 13 euros TTC par mois** sur toute cette période, soit **une baisse de près de 20% du tarif de l'abonnement téléphonique** aujourd'hui proposé à 16 euros TTC par l'opérateur historique ;
- un dispositif de réduction tarifaire maintenu en faveur des personnes disposant de faibles revenus, conduisant à des « tarifs sociaux » de 6,49 euros TTC par mois.

Cette proposition s'inscrit dans la stratégie du nouvel SFR, opérateur global de nouvelle génération, présent sur tous les segments de marché : téléphonie fixe, mobile, Internet et télévision, et pour tous types de clients : particuliers, professionnels et entreprises.

La fourniture du service téléphonique fixe universel repose nécessairement sur l'utilisation de la boucle locale en cuivre de France Télécom. **La candidature de SFR est conditionnée au strict respect par l'opérateur historique de ses obligations réglementaires, notamment l'alignement préalable des prix de gros sur les coûts réels des infrastructures utilisées, conduisant notamment à réviser le prix et les conditions opérationnelles de l'offre « VGAST » à 8,73 euros HT par mois.**

Dans ces conditions, l'offre de SFR permettrait de faire économiser plus de 35 euros par an à chacun des 20 millions de ménages français clients de la téléphonie fixe classique.

© photo : Didier Cocatrix